



ADAINVILLE

INFOS

Bulletin d'Information Communal

N° 77 - JUIN 2014

La nouvelle équipe municipale est au travail et prépare la mise en œuvre du programme électoral.

Ce bulletin est l'occasion de porter à votre connaissance les actions engagées :

- La commission communale de la communication et des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) vous fait part (page 2) des actions entreprises et à venir dans le domaine de la téléphonie mobile.

- La commission communale d'animation prépare :

- 1) Les festivités du 14 juillet 2014. Cette année le feu d'artifice ABC sera tiré à Adainville.
- 2) Une exposition lors de la journée du patrimoine le 21 septembre 2014 se tiendra à l'église Saint-Denis et il est fait appel au souvenir de chacun (voir page 2).
Le traditionnel méchoui se déroulera le même jour sur le terrain de jeux communal.
Nous vous attendons nombreux !

Concernant l'animation et pour assister l'équipe en place dans le cadre des différentes manifestations organisées sur notre commune, nous faisons appel aux bénévoles qui souhaiteraient se joindre à elle et apporter leurs soutiens même occasionnels lors de ces manifestations. Ambiance et convivialité assurées. Nous comptons sur vous ! Nous vous attendons nombreux au repas qui sera servi le dimanche 13 juillet à partir de 19 h sur le terrain de jeux et sous le soleil ! Le terrain de pétanque rénové vous offre la possibilité de faire une partie avant l'apéritif.

Sur un autre registre, j'ai des retours d'habitants très mécontents de marcher sur des « crottes de chiens » sur les trottoirs, le terrain public de jeux au centre village ainsi que sur les bandes enherbées devant leur propriété. Je fais appel au civisme des propriétaires de chiens qui en sortant leurs animaux, s'exonèrent du ramassage des « crottes » dans leur jardin et la promenade du chien permet de les déposer sur le domaine public proche des habitations.

Je rappelle que la responsabilité du maître est de prendre toutes dispositions pour ramasser ces déjections.

Je refuse de devoir faire des rappels à la bonne conduite des maîtres, je souhaite qu'ils prennent leur responsabilité. Merci de ce que vous ferez.

Bon été à vous tous.

*Très cordialement,
Votre Maire, Marie-Hélène QUINAULT*

Dernière minute

Vous pouvez consulter le site Internet actualisé à la nouvelle adresse

www.mairie-adainville.fr



**Le Conseil
Municipal
vous souhaite
un bon été**



FESTIVITES du 14 juillet 2014

Dimanche 13 juillet

19 h



- Rendez-vous autour d'un apéritif suivi d'un repas servi au terrain de jeux centre village, (**gratuit pour les Adainvillois**)



22 h 15

- Distribution des lampions pour la retraite aux flambeaux
- Départ de la retraite aux flambeaux dans la cour de la Mairie



À partir de 23 h - Feu d'artifice suivi du bal populaire

COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET TIC

Comme vous avez pu le constater, la couverture "téléphonie mobile" sur le territoire de notre commune ne fait que de se détériorer.

Nous avons engagé des actions avec comme objectif d'améliorer cette situation.

Nous avons tout d'abord mandaté une « Tower co » (une tower company est une société exploitant des sites adaptés à la transmission hertzienne répondant aux besoins liés aux technologies de communication...) qui a obtenu la possibilité d'ériger 2 pylônes sur la commune d'Adainville, un pour les hameaux de la Jaunière et du Mesle, le second pour le centre bourg.

A ce jour nous nous heurtons au refus des opérateurs qui, pour ne pas s'installer, nous affirment que nous sommes déjà bien couverts.

Devant cette attitude nous avons mis en place les stratégies suivantes :

En cours :

Lancement d'une campagne de mesures de couverture et de Qualité de Services (QoS) contradictoires et opposables suivant le protocole ARCEP. (voir www.arcep.fr)



A venir :

- 1 - Adhésion à l'association Broadband78, www.broadband78.fr
- 2 - Lancement d'une pétition auprès des administrés de la commune et des différents organismes et personnes y travaillant (Pompiers, Infirmiers, Artisans, Police, ADMR etc.)
- 3 - Action commune avec les autres territoires du département ayant la même problématique pour faire pression sur les opérateurs et obtenir gain de cause.

Nous comptons sur votre participation pour la pétition.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2014

À l'occasion de la journée du patrimoine, la commune prépare une exposition qui se tiendra à l'église Saint-Denis à Adainville.

Afin de préparer l'exposition la plus documentée possible, nous faisons appel à vos archives personnelles ainsi qu'à vos souvenirs pour venir enrichir nos propres recherches.

Vous possédez des photos anciennes (fêtes du village, travaux des champs, commerces du village, église, cérémonies, la Vesgre...) des cartes postales, des cartes ou plans anciens, des tableaux...

Vous avez des souvenirs ou connaissez l'existence de faits transmis par vos parents ou grands-parents qui se sont déroulés à Adainville, notamment dans la 1ère moitié du XXème siècle,

Vous possédez des objets que vous accepteriez de nous laisser exposer (anciennes pièces de monnaie, outils agricoles...),

Contactez-nous !

En fouillant dans vos greniers et dans vos mémoires vous contribuerez à faire découvrir l'histoire de notre village.

D'avance, merci pour le soutien que vous nous apporterez par votre participation.

L'équipe Animation

Contact : Mairie d'Adainville Madame Laurence Caunet Tél : 06.73.00.99.56



Communiqués

Info SIEED



La collecte des déchets végétaux s'effectue de porte-à-porte, **chaque lundi**, Ils doivent être mis uniquement dans des **sacs papiers** biodégradables, ou en **fagots** liés par une ficelle végétale biodégradable : - **Poids** : ils doivent pouvoir être portés par une personne seule
- **Longueur** : 1m50 maximum
- **Diamètre des branches** : 5 cm maximum

Les déchets verts déposés en vrac, en tas ou dans tout autre récipient (conteneur poubelle) que les sacs papiers ne sont pas collectés.

Les bons gestes :

- sortir les sacs la veille au soir (dimanche soir). Ne pas les laisser sortis toute la semaine.
- n'ajouter aucun élément en plastique (lien, bâche...)
- assurer une bonne visibilité des sacs
- faire des fagots facilement manipulables (poids / taille)
- ne mettre ni terre, ni sable dans le sac (cela gêne le compostage)
- respecter la limite de remplissage et refermer le sac. Les sacs mouillés ou trop pleins se déchirent facilement et compliquent la collecte.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ – VACANCES

Gendarmerie Nationale
41 avenue Gérard Annel
78550 MAULETTE

Nous vous rappelons que, dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » vous avez la possibilité de signaler à votre brigade de gendarmerie toutes vos absences prolongées. Cela permet aux patrouilles d'axer leurs efforts sur les domiciles inoccupés et aussi de pouvoir vous prévenir plus rapidement en cas de problème. (Un formulaire de demande individuelle, « opération tranquillité vacances », est disponible en Mairie)

Cette opération est PERMANENTE, vous pouvez solliciter la brigade tout au long de l'année.

Redoublez de prudence et de sécurité

Quelques principes simples : verrouillage des portes, des fenêtres et des volets, aviser ses voisins des absences, faire ouvrir par une personne de confiance ses volets et retirer le courrier. Ceci aura pour effet d'indiquer qu'une surveillance de la résidence est effective pendant la période d'absence.

Enfin, soyez vigilants et signalez à la gendarmerie toute présence suspecte (véhicules...) en communiquant si possible le numéro d'immatriculation, personnes inconnues du quartier, etc... **FAITES LE « 17 » ou 01 30 46 93 20**

bta.houdan-maulette@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Extrait

ARRÊTE DU MAIRE

Objet : Arrêté relatif à la lutte contre le bruit

Le Maire de la commune d'Adainville,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et suivants,
Vu le code de la santé publique notamment les articles L.1311.1, L.1311-2, R.48-2 et suivants,
Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.571-1 à L.571-26

A R R E T E

Article 1er : L'arrêté du 14 juin 2005 est rapporté.

Article 2 : Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant par son intensité, sa durée ou sa répétition et causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

L'utilisation d'outils ou d'appareils à moteurs thermiques, à explosion ou électriques est réglementée comme suit :

Est autorisée : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ainsi que les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Est interdite : les dimanches et jours fériés.

Article 3 : Par dérogation à l'interdiction énoncée ci-dessus ou lorsque le fonctionnement du Service Public ou l'usage d'une profession l'exige impérativement, l'utilisation des dits engins pourra être autorisée après avis préalable favorable du Maire.

Article 4 : Les aboiements intempestifs des chiens pourront être sanctionnés, conformément à l'art. R48-2 du Code de la Santé Publique.

Article 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès verbaux et les contrevenants poursuivis par la loi.

MAIRIE

Horaires d'ouverture d'été du 11 juillet au 18 août 2014

Mardi 14 h à 19 h

Jeudi 14 h à 18 h

mairie@mairie-adainville.fr

Tél : 01.34.87.03.24

Dates à retenir

COMMISSIONS D'URBANISME 2014

à 11 heures, les samedis

28 juin / 12 & 26 juillet

6 & 20 septembre / 4 & 18 octobre

MECHOUI

Dimanche 21 septembre 2014

Réservation auprès de la
commission animation

en Mairie d'Adainville

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dimanche 21 septembre 2014

Église Saint-Denis

BROCANTE

Dimanche 19 octobre 2014

RENTREE SCOLAIRE 2014/2015

Regroupement pédagogique « Adainville Bourdonné Condé »

Primaires & Maternelles - mardi 2 septembre 2014

Secondaire Collège François Mauriac Houdan

Consultation téléphonique Tél 01 30 46 17 10

Site du collège : clg-mauriac-houdan.ac-versailles.fr

SIVOM ABC (Primaires & Maternelles)

Cartes de transport scolaire Étude dirigée – Garderie

Nouvelles coordonnées

Sivom ABC

Mairie de Bourdonné

Allée Jose Maria de Heredia

78113 BOURDONNE

Tél : 01.30.88.04.88 E-Mail : abc_sivom@orange.fr



Communauté de Communes Pays Houdanais (CCPH)

(ex SIVOM de Houdan)

Cartes de transport scolaire Collège Houdan

Étapes à suivre

- 1 - retrait du Bulletin d'inscription en **Mairie d'Adainville**,
- 2 - visa du collège sur le bulletin,
- 3 - dépôt du bulletin d'inscription en mairie d'Adainville, accompagné du règlement de 102.10 € à l'ordre du Trésor Public, d'une photo et d'un RIB (permettant le remboursement de la prise en charge communale).

Fête de la St Christophe (Houdan)

28 et 29 Juin 2014

Samedi : course cycliste en nocturne à 19h. Manège, marché artisanal nocturne de 17h à 21h30 passage de la boldo, concert de musique à 21h30 au parking donjon.

Dimanche : défilé de corso fleuri, manège...etc. Gratuit.

Contact : OT Pays Houdanais Tél. : 01 30 59 53 86

Courriel : otph@cc-payshoudanais.fr

Entreprises Adainvilloises à votre service :



HARAS DU HAUT LE VENT

Centre équestre, pension de chevaux, transport.

Tél : 06 07 34 02 82 // 06 75 06 55 68

contact@rondoux.com

MOREL BATIMENT

Étude et coordination de travaux, Coordonnateur sécurité, Santé, Expert en états parasitaires - Assistance technique

Port : 06 08 46 35 55 morelbatiment@hotmail.fr

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT ET AMÉNAGEMENT ESPACES VERTS

Loïc FOULON Tél : 01 34 87 14 89

Terrassement, drainage, raccordement de tout à l'égout, assainissement, plantations, clôtures...

EDDY COIFFURE

Homme & Dame

du mardi au samedi

Tél : 01.34.87.13.75



LE MESLE INFORMATIQUE Assistance informatique à domicile

Tél : 06 49 09 72 45

Assemblage - conseil - dépannage, formation

Le.mesle.informatique@gmail.com



SMS - POSE & DEPANNAGE

Tél : 06 81 84 85 76

Alarme, serrurerie, blindage, automatisme, portail, fenêtre...

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Jean-Denis LEROUX

Tél : 06.32.62.93.47

Fax : 01.34. 87.75.36

PARCS ET JARDINS

Jérôme PLAY

Tél : 06.82.45.55.20

Entretien, tonte, taille de haies...



TAXI ADAINVILLE

Place de l'Église

Tél : 06.85.46.53.97

Dans votre région

une course, un RdV, un avion, un colis...